L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 6 SEPTEMBRE 1874. [illegible] Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLÉANS,
SAMEDI MATIN, 5 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — Un terrain dans le Deuxième District, borné par les rues Derbigny, Roman, Dumaine et St-Philippe.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Propriété au coin des rues St-Claude et Colombus.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—Grande écurie sur l'Avenue St-Bernard; une jolie résidence et un autre ilet No 36, avec un jardin et maison de résidence.

Par Vincent & Co., rue Douane—Habillements et lingerie de messieurs.

Par Albert Paul, au No 71, rue Royale, tout le contenu de la dite résidence.

Attention.

☞ Propriété améliorée dans le Deuxième District à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, rue Roman entre celles Dumaine et St-Philippe.

Pour les détails voir aux annonces.

Une seconde édition extraordinaire.

C'en est fait le président Grant a jeté le masque et le voilà bien et dûment rivé à la politique radicale et non nationale pour toujours. Grant n'est plus un président des Etats-Unis, c'est un homme de parti avec toutes ses petitesses, ses calculs intéressés et ses rancunes. Aussi, bien que nous eussions enregistré dans le temps les histoires qu'on faisait courir sur son compte et qui le représentaient comme étant revenu de ses erreurs passées et en rougissant, nous n'y avions jamais cru entièrement et il nous était toujours resté des doutes graves sur sa conversion et sa sincérité.

On devait s'étonner, en effet, qu'après de si grandes fautes politiques, un homme pût changer assez pour devenir subitement patriote et national au point de confondre dans son esprit toutes les parties de la République et les protéger également dans leurs libertés constitutionnelles. Ce sont de ces choses qu'on ne fait pas quand on en a fait d'autres diamétralement opposées, et si Grant a paru un instant s'arrêter sur la mauvaise pente où on l'avait vu glisser jusqu'alors sans souci comme sans scrupule, c'est qu'il était étourdi par quelques élections dont il n'avait pas prévu le résultat et que ces élections lui semblaient être comme des actes d'accusation dressés contre lui.

On prit alors son immobilité ou ses hésitations pour des remords; on lui en fit même honneur et on se livra à son égard à une foule de considérations spéculatives qui seraient fort ridicules si on les sortait aujourd'hui en regard de la lettre qu'il vient d'adresser au secrétaire de la guerre sur les troubles du Sud et sur la nécessité de les faire cesser. Cette lettre tout entière est Grant, du premier jusqu'au dernier mot; c'est Grant avec toutes ses inepties, son opiniâtreté, ses mauvaises passions et son ignorance politique. C'est de lui qu'on peut dire avec vérité qu'après six ans de présidence il n'a rien appris; au contraire on pourrait dire qu'il a désappris, si tant est qu'il ait jamais su quelque chose, car la lettre dont nous parlons contient plus de faussetés et de noirceurs que nous n'aurions jamais pu le supposer chez un homme auquel la hauteur de sa position officielle eût dû prêter quelques idées nobles.

"Les récentes atrocités commises dans le Sud, dit-il, et particulièrement en Louisiane, montrent pour la loi, les droits de l'homme et la protection personnelle un mépris qui ne doit être toléré sous aucun gouvernement civilisé."

[illegible], sans doute, il faut réprimer ce dédain pour la loi quand il existe et quand il est bien réellement intention de la partie. Mais comment Grant le sait-il ? Qui a si bien renseigné sur la disposition des esprits en Louisiane ? Quels sont les documents et d'où viennent les documents où il a puisé ses lumières ? Quels sont les dénonciateurs qui l'ont si bien instruit sur la barbarie de notre Etat ? Tout cela vient du parti qui, avec l'assistance fédérale, est parvenu à escamoter le résultat de la dernière élection et à faire le gouvernement d'usurpation qui a été condamné moralement par les deux chambres du Congrès, si républicaines qu'elles fussent, et réprouvé aussi par la conscience universelle. Les dénonciateurs sont justement les hommes qui n'ont jamais cessé depuis la fin de la guerre de conspirer contre la liberté de cet Etat, qui ont vécu de ses dépouilles, qui bravent l'indignation des honnêtes gens et qui ne peuvent se maintenir devant eux qu'avec l'appui des baïonnettes fédérales; les dénonciateurs sont enfin les hommes du parti même du président, qui ont voté pour lui et qui lui sont dévoués par raison d'intérêt, de ressentiment commun et de complicité criminelle.

De quel côté est la barbarie maintenant ? Du côté de ceux qu'on attaque toujours dans leurs intérêts les plus sacrés et qui osent à peine quelquefois protester et se défendre, ou du côté de ceux qui prospèrent dans les complots et les ruines ? Où est la civilisation ? du côté de Grant, dont toute la raison consiste à mettre en avant des baïonnettes, ou du côté du peuple du sud, et particulièrement du côté du peuple de la Louisiane dont toute la prétention se borne à la défense légale de ses simples droits électoraux ? Les Etats-Unis ont eu jusqu'à présent 17 ou 18 présidents et Grant est le seul qui ait pris à tâche de peser sur la politique des Etats par des interventions armées dans l'intérêt d'un parti; et quand ce parti est le sien, il y a non-seulement attentat à la constitution, il y a encore outrage à la morale publique et à la justice, il y a insulte au bon sens du pays et cet homme se permet de parler de civilisation ! Il faut qu'il ait perdu le sens ou qu'il ait des projets sinistres.

Et l'avocat général Williams, est autre sœur d'une politique en démence, le voilà revêtu de pleins pouvoirs contre les libertés électorales de trois Etats du Sud, autant vaut dire contre le Sud tout entier, mais toujours plus particulièrement contre la Louisiane qui, étant l'Etat le plus riche, offre le plus de ressources au pillage des Radicaux. Toute cette intrigue odieuse est dissimulée sous une raison de protection pour les personnes et leurs biens, comme si ces biens et ces personnes avaient quelque chose à craindre des vrais habitants du pays.

Les gens qui attaquaient les personnes et les biens sont justement ceux qui soutenaient le parti de Grant en cet Etat et qui viennent de succomber sous la vindicte publique après six ans, de complots, de pillage et de toutes sortes de crimes. On veut faire croire qu'ils ont péri sous les coups d'une troupe d'assassins quand ils étaient coupables eux-mêmes et quand déjà nombre de fois ils avaient excité la race noire à l'assassinat de la race blanche. Ces hommes là valaient-ils mieux que les voleurs d'animaux qu'on lynche tous les jours impunément dans l'Ouest ? Est-on donc plus criminel à s'approprier indûment un cheval ou un mouton qu'à piller le trésor public et à provoquer sans cesse le massacre des populations dont on convoite la fortune ?

Et c'est pour venger ces provocateurs que, pour la seconde fois, Grant et son compère l'avocat-général Williams, se proposent d'agir militairement en Louisiane. Ils annoncent l'envoi de troupes et écrivent aux avocats et marshals des Etats-Unis de procéder avec toute l'énergie et la promptitude possibles afin de découvrir, d'arrêter et de punir les auteurs de ces atrocités, et à cette fin, il leur est recommandé de n'épargner ni efforts ni dépenses. Quelle belle occasion d'exubérance requisitoriale pour l'avocat Beckwith et quelle belle occasion d'action pour le marshal Packard ? Qu'on nous dise donc après cela que la Douane est en mauvais termes avec le gouvernement d'usurpation et que Casey est en révolte ouverte contre Kellogg. Jamais rien ne fut plus faux; il est avéré maintenant que Kellogg et Packard sont ici les vrais représentants de Grant et de Williams et que devant cet accord unanime et touchant toutes les factions noires ou autres doivent instantanément baisser pavillon.

L'avis au public de Kellogg.

Les deux journaux officiels de Kellogg, le *Republican* et le *Times* qui dépasse déjà le premier par son zèle à accuser la population blanche de cet Etat, ont publié, hier matin, une proclamation par laquelle l'usurpateur offre *cinq mille* piastres de récompense à ceux qui fourniront les preuves propres à faire arrêter et condamner les hommes qui ont exécuté sommairement Dewees, Twitchell et autres. Kellogg n'offre pas de récompense à qui découvrira l'instigateur du féroce assassinat commis sur un étranger inoffensif, par l'un de ses affidés, Alex. Newton.

La proclamation est suivie d'un avis au public qui est le comble du genre. M. Kellogg prétend que son exposé des événements de Coushatta est basé sur une information digne de foi reçue au département exécutif. Elle est sans doute aussi digne de foi que la prétendue lettre signée par 220 citoyens introuvables de Shreveport et autres documents du même genre dont les seules signatures authentiques ont été celles d'individus réfugiés à la Nouvelle-Orléans et dont le témoignage sur des faits accomplis à plusieurs centaines de mille n'avaient conséquemment aucune valeur.

Nous voudrions bien savoir comment M. Kellogg a pu s'assurer que les blancs réunis à Coushatta appartiennent à la Ligue Blanche. C'est une simple supposition de sa part, car il n'en a aucune preuve. Il prétend que les nègres armés qui ont attaqué les blancs en tirant sur M. Dickson, étaient un *posse comitatus* convoqué par Frank S. Edgerton, son shérif. C'est une mauvaise plaisanterie, renouvelée de l'affaire de Colfax. On sait ce que c'est que des *posse comitatus* composés de nègres exaltés à qui on met les armes à la main en leur prêchant l'extermination des blancs.

M. Kellogg ne dit pas comment ce *posse* qu'il évalue modestement à 65 hommes a été maîtrisé par une force supérieure venue des paroisses voisines, il parait fort peu au courant des péripéties de la lutte qu'il dit avoir été engagée.

Son dernier paragraphe est très drôle; le voici en entier.

La veille au soir de la reddition, une troupe de 40 membres de la Ligue Blanche de la paroisse Caddo, montés et armés, ont quitté la ville de Shreveport et ont été vus se dirigeant vers l'endroit où le meurtre a été subséquemment commis. Leurs corps ont été enterrés près de l'endroit où ils sont tombés, sans enquête ni formalité quelconque.

Nous pouvons assurer M. Kellogg qu'il se trompe. Il est absolument faux que 40 citoyens de Shreveport, appartenant ou non à la Ligue Blanche, aient été enter[rés]. M. Kellogg était si troublé qu'il a peut-être voulu parler de l'enterrement des exécutés et insinuer que c'était les 40 citoyens de Shreveport qui avaient appliqué cette justice sommaire; mais toutes les nouvelles de Shreveport démentent cette supposition plaine de perfidie. M. Kellogg devrait aller lui-même faire une enquête sur les lieux; *mais nous parions* qu'il n'ira pas.

L'ALTER EGO DE GRANT—Williams était avocat-général des Etats-Unis; d'un trait de plume Grant, qui ne veut pas être arraché aux délices de Long Branch, vient de supprimer la moitié du titre officiel de son alter ego en le faisant général. Il écrit au ministre de la guerre : "Qu'on ne m'embête pas davantage avec les affaires de la Louisiane, Williams sait tout ce qu'il faut savoir, envoyez des troupes; inutile de leur donner la moindre instruction, Williams sait ce qu'il a à faire; il a carte blanche."

Voilà donc Williams devenu commandant en chef de l'armée et jouant le rôle d'un véritable maire du palais auprès de notre président-fainéant qui ne veut pas qu'on l'em....bête davantage avec cette maudite Louisiane!

Quelle république modèle!

Les Enregistreurs nommés par Kellogg dans les paroisses.

A une assemblée des contribuables de la paroisse St-Martin, tenue au Pont-Breaux le 31 août 1874, le préambule et les résolutions qui suivent ont été adoptées à l'unanimité :

Attendu que la nomination du Louis E. Laloire comme enregistreur pour la paroisse St-Martin est une insulte et une provocation à l'adresse du peuple de la dite paroisse et ne peut qu'engendrer du désordre et aboutir aux plus sérieuses conséquences,

Il est résolu qu'au nom de la paix et du bon ordre nous protestons solennellement contre la dite nomination par la raison que le dit L. E. Laloire est l'instigateur de tous les troubles et l'auteur de tous les maux qui nous accablent, et qu'en excitant les nègres et en stimulant sans cesse leurs passions et leurs préjugés contre les blancs, il s'est rendu odieux au peuple de la paroisse.

Résolu que, comme collecteur de taxes, le dit L. E. Laloire ayant frustré l'Etat d'une somme de vingt mille piastres, plus ou moins, il est indigne, comme *defaulter*, de la confiance du peuple et que sa nomination par W. P. Kellogg n'est et ne peut être considérée que comme une nouvelle preuve du mauvais vouloir de l'usurpateur et d'un parti pris de nous refuser le bénéfice d'un enregistrement équitable et d'une élection impartiale.

Résolu de plus que, repoussant avec mépris, même une reconnaissance indirecte de l'autorité de Wm. Pitt Kellogg comme gouverneur légal de la Louisiane et, convaincus, d'ailleurs, qu'en lui soumettant nos griefs nous n'obtiendrions aucune justice, nous protestons ici formellement et en appelons au tribunal de l'OPINION PUBLIQUE et déclarons que, par la nomination de Louis E. Laloire comme enregistreur et par les nominations antérieures, portant sur des individus sans caractère ni responsabilité, le pseudo-gouverneur a violé les lois les plus élémentaires de la décence et assumé sur lui la responsabilité de tous les troubles et de tous les malheurs qui peuvent en dériver dans les limites de cette paroisse.

Il est de plus résolu que, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, le but évident, palpable de son impudence le gouverneur *de facto*, but incessamment poursuivi avec une politique qui ne s'est jamais démentie, est de jeter hors des limites de la patience un peuple profondément outragé et blessé et de l'exaspérer au point de lui faire perdre toute mesure et de le pousser à des actes qui donnent quelqu'apparence de nécessité et de légalité à ses incessantes demandes d'une intervention militaire fédérale, sans l'aide de laquelle cet usurpateur sans scrupule, sans honneur et sans foi serait incapable de se maintenir au pouvoir.

☞ Le "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall, est l'article le plus sûr pour rendre aux cheveux gris leur couleur originelle et favoriser leur croissance.

Meubles de salle à manger, sideboard avec dessus en marbre,—pour $57 seulement, chez Jos. B. Hubbard, 122 Remparts.

Dépenser peu
Et beaucoup gagner;
Voulez-vous mettre en pratique
Cette belle maxime ?
Prenez à la loterie de la Louisiane.
Dépenser peu
Et beaucoup gagner :
Voulez-vous mettre en pratique
Cette belle maxime ?
Prenez à la loterie de la Louisiane.

—La *Gazette du peuple*, de Berlin, du 18 août, annonce que des mains inconnues ont commis "une infamie" sur le monument de victoire de la ville de Passau, en Bavière, monument érigé à la suite de la guerre 1870-1871.

Les couronnes et les palmes portées par huit déesses de la Victoire ont été arrachées; et ces déesses ont à présent les mains vides.

—Nous avons parlé hier, d'après les journaux allemands, de l'arrestation d'un tailleur que l'on soupçonnait de vouloir assassiner le prince de Bismark.

La *Reichszeitung* confirme le fait et la *Nurnberger Presse* ajoute que l'individu arrêté se nomme K. J. Bester, tailleur, né à Mitweida (Saxe). Il a été conduit à Schweinfurt où l'instruction se poursuit.

De son côté, la *Gazette de Francfort*, du 18 août, assure que cet individu n'était nullement armé d'un grand poignard, comme le bruit en avait couru, mais bien d'une grande aiguille, un des accessoires de son métier.

Dans sept jours le grand tirage
De la loterie de la Louisiane.
Dans sept jours le grand tirage
De la loterie de la Louisiane.
Dans sept jours le grand tirage
De la loterie de la Louisiane.
Dans sept jours le grand tirage
De la loterie de la Louisiane.
Dans sept jours le grand tirage
De la loterie de la Louisiane.

Les meilleurs lits à fond élastiques se trouvent chez Jos. B. Hubbard, 122 Remparts.

La *Gazette de Kiel* annonce que l'empereur Guillaume se rendra dans cette ville pour y assister à la mise à flot du vaisseau blindé le Frédéric-le-Grand, qui doit avoir lieu le 16 septembre.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LIGUEURS NOIRS EN AVANT A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

Les organes officiels et officieux du radicalisme, tant à la Nouvelle-Orléans que dans les campagnes, n'ont jamais manqué de saisir le prétexte le moins plausible, comme par exemple, une rixe personnelle entre un blanc et un nègre, pour crier haro sur la Ligue Blanche, cette ligue blanche altérée de sang qui veut l'extermination de la race noire, et pour demander des troupes au candidat pour le troisième terme, qui semble vouloir siéger en permanence à Washington.

Si un nègre s'introduit la nuit dans une maison habitée pour voler et si le propriétaire de cette maison le surprend et le tue, les journaux radicaux ne manquent jamais de crier au massacre et d'accuser la ligue blanche, avec force épithètes peu flatteuses, d'assassiner les pupilles de la nation.

Quand le malheureux Manuel Nunes a été tué dans la paroisse Caddo par des bandits qui ont dévalisé sa maison, on n'a pas perdu l'occasion d'imputer ce crime à la ligue blanche,—quoique les radicaux eussent dû savoir qu'ils ne pouvaient qu'accuser quelques-uns des leurs de ce meurtre, puisqu'ils ont obtenu le monopole exclusif de tous les vols possibles et imaginables dans les limites de l'Etat.

C'est toujours la Ligue Blanche qui est responsable de tous les méfaits; elle est composée d'hommes sanguinaires, de bandits et de chenapans. La Ligue Noire est composée au contraire de petits saints, toujours les victimes des mauvais blancs, jamais les agresseurs.

C'est une bonne politique de la part de nos ennemis; mais heureusement tout le monde voit à travers cette trame cousue de fil blanc; à moins d'être aussi peu.... clairvoyant que l'illustre général que nous avons le bonheur de posséder comme président, ou à moins de fermer les yeux pour ne pas voir, comme le fait ce personnage qui a nom Williams, et qui remplit les fonctions importantes de conseiller attitré du chef de la nation.

Pauvre nation!

A notre tour de signaler des actes de violence commis par des nègres.

Dès mardi soir, une douzaine de ligueurs noirs, plus ou moins ivres, se sont réunis au coin des rues Claiborne et Esplanade, et voyant que tout était tranquille autour d'eux et qu'ils ne couraient pas de risque d'être châtiés immédiatement, ils se sont mis en devoir d'insulter tous les passants, en menaçant d'anéantir les ligueurs blancs,—qui n'étaient pas présents,—est-il nécessaire de l'ajouter.

Avant-hier soir, les mêmes nègres se sont encore réunis au coin des rues Esplanade et Claiborne, mais ils ont été plus hardis cette fois.

Voyant venir le char No. 57, ces braves l'ont pris à l'abordage et s'y sont installés, insultant les trois ou quatre passagers qui s'y trouvaient; en les appelant des gredins de ligueurs blancs.

Le conducteur du char ayant appelé la police,—absente pour des raisons politiques,—de toute la force de ses poumons, ces misérables ont eu peur et se sont esquivés pour se grouper de nouveau au coin des rues Esplanade et Claiborne.

Ils ont éteint alors les becs de gaz et ont placé une grosse pierre sur le rail pour faire verser le premier char qui passerait.

Cela n'a pas manqué d'arriver au char No 56 de la même ligne.

Comme le conducteur effrayé sautait à terre pour se rendre compte de la gravité de l'accident, les bandits noirs ont fait irruption tout à coup, en poussant des hurlements et en déchargeant leurs pistolets sur le véhicule à moitié démonté.

Il y avait six personnes dans le char, qui n'ont pas été blessées heureusement, et qui n'étant pas armées n'ont pas pu se faire justice des misérables qui les attaquaient aussi lâchement.

Ce sont là des faits irrécusables qui arrivent à point pour donner un démenti flagrant aux assertions du *Republican*, qui prétend que le correspondant particulier du *World* de New-York a faussé la vérité en racontant une affaire à peu près semblable qui a eu lieu il y a un mois.

Maintenant, un dernier mot.

La brigade métropolitaine de M. Kellogg lui suffit-elle pour réprimer ces désordres causés par ses amis; sinon, il faudra qu'il charge les troupes des Etats-Unis qu'il a demandées et qui arriveront, dit-on, dans quelques jours, de veiller au maintien de la paix publique au coin des rues Esplanade et Claiborne.

Il doit comprendre que de pareils outrages ne peuvent pas se renouveler impunément.

Si sa police ne peut pas protéger les citoyens paisibles de la Nouvelle-Orléans, et si le pseudo refuse d'en appeler à l'armée fédérale pour cela, il faudra bien que les ligues blanches se mêlent, en désespoir de cause, de faire elles-mêmes la police de la ville.

On ne peut pas, en bonne conscience, se laisser assassiner sur la grande route, sans au moins essayer de se défendre!

Les résolutions des O'Brien Guards.

Les excellentes résolutions qui suivent ont été adoptées par les "O'Brien Guards"; nous voudrions les voir adopter également par tous les autres clubs de la Nouvelle-Orléans.

Attendu, qu'il y a des réformes nécessaires dans la paroisse d'Orléans qui ne pouvaient pas être comprises dans la plateforme adoptée par la Convention d'Etat; et, attendu, que les dites réformes ne peuvent être effectuées que par l'assemblée générale;

Résolu que nous ne soutiendrons aucun candidat pour la Législature qui ne s'engagera pas à l'avance à voter, dans le cas où il serait élu, pour la plateforme suivante :

1.—La réduction des taxes de la ville et de l'Etat à un taux absolument nécessaire pour défrayer les dépenses du gouvernement, (en prenant pour base les dépenses d'avant la guerre), et indispensable aussi pour payer toutes les obligations justes et légales.

2.—La réduction de tous les salaires excessifs qui permettent à ceux qui les reçoivent d'amasser des fortunes en quelques années au dépens d'un peuple écrasé d'impôts, et l'adoption d'une loi établissant autant que possible que tous les officiers publics élus par le peuple seront salariés.

3.—L'abolition de toutes les places inutiles et particulièrement celles d'assesseur d'Etat et de collecteur de taxes pour la paroisse d'Orléans, laissant cette charge aux autorités municipales en leur accordant une compensation - raisonnable pour les services rendus.

4.—Le rétablissement de la police sous le contrôle des autorités municipales, avec certaines restrictions qui empêcheront qu'on ne puisse s'en servir dans un but politique ou qu'on puisse renvoyer aucun membre tant qu'il se conduira convenablement.

Accident fatal.

Hier vers midi, deux nègres, George Foughan et Richard Guichard, causaient, à un mille à peu près, au-dessous des Casernes, et le premier tenait à la main un pistolet en jouant avec la batterie.

Le coup est parti accidentellement et Guichard a été tué instantanément.

Le meurtrier s'est constitué prisonnier volontairement et a été mis sous les verrous.

Le coroner a fait une enquête et le verdict du jury est que Richard Guichard a été tué accidentellement par la décharge d'un pistolet que le nommé George Foughan tenait à la main.

Il est est heureux que ce ne soit pas un blanc qui ait été l'auteur de ce triste accident.

Comme le *Republican* et le *Times* auraient crié contre les ligues blanches!

Querelle entre enfants.

Deux petits garçons âgés de dix à douze ans, l'un blanc et l'autre noir, se sont pris de querelle, à la suite d'une partie de balle. Le petit nègre a ramassé un caillou dans la rue et l'a lancé à la tête du petit blanc qui s'appelle Clifford Moore. Le projectile l'a atteint à la tempe et il a été grièvement sinon mortellement blessé.

Si nous ne nous respections trop pour avoir la mauvaise foi insigne de certains journaux radicaux, nous saisirions cette occasion de crier à la perversité de la ligue noire.

Boîte d'alarme.

Nous sommes chargé par les personnes qui habitent dans le voisinage des rues Remparts et Quartier d'appeler l'attention de M. Samuel Weeks, surintendant du bureau d'alarmes pour les incendies, sur le fait suivant :

La boîte No 22, coin Remparts et Quartier, n'existe que sur papier. En d'autres termes, il n'y a jamais eu de boîte à cet endroit, ce qui est un grand inconvénient en cas d'incendies.

Le Théâtre du Globe.

Le Théâtre du Globe, sous la direction du populaire Kittredge, va devenir un des premiers de la Nouvelle-Orléans. Il a été complètement restauré et enjolivé, et le public ne reconnaîtra plus l'ancien Théâtre National quand ses portes seront ouvertes dans les premiers jours d'octobre.

Nous référons nos lecteurs à l'annonce publiée dans nos colonnes.

TEMPÉRATURE.—4 sept. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	78	25
12 M.	84	29
3 P. M.	89	28
6 P. M.	82	28

Les meubles, Victoria de chambre à coucher, le meilleur marché, $60 seulement au complet, se vendent chez Jos B. Hubbard, 122 Remparts.

UNE LETTRE DE M. DE RULL.—Le *Figaro* publie la lettre suivante qui a été adressée par M. Alvares de Rull :

Hôtel du Midi, Spa, 16 août 1874.

[illegible]

Ma tante, Mme [illegible], a adressé une lettre à M. le ministre de l'intérieur en faisant un complet et minutieux récit de l'évasion de M. l'ex-maréchal Bazaine, de sorte que, sur ce point, je n'ai rien à ajouter.

Maintenant que j'ai vu mon nom dans quelques journaux à propos de cette affaire, je crois pouvoir me permettre de donner quelques explications sur ma conduite.

C'est à Nancy, l'an 1869, que j'ai eu l'honneur de faire la connaissance de M. l'ex-maréchal, et non au Mexique, qui est ma patrie, où personne de ma famille ne se mêla jamais à la politique de l'intervention.

C'est à cette époque que je suis venu, recommandé par ma famille à lui et à ma tante, afin de me guider pour continuer mon éducation en Europe.

C'est alors que j'ai eu à recevoir toutes sortes de bontés de la part de l'ex-maréchal.

Je regrette infiniment que la preuve d'amitié que j'ai donnée à ces personnes l'ait été pour un acte politique, car je crois qu'on ne doit jamais se mêler dans les affaires d'un pays étranger, et aussi je constate que je n'ai pas aidé l'évasion de M. l'ex-maréchal Bazaine comme homme politique, mais j'ai sauvé de prison l'ancien guide de ma jeunesse.

J'adresse en même temps une lettre à la Compagnie Phirano Danovaro, pour démontrer l'ignorance de M. le capitaine du *Baron-Ricasoli*, relativement à mes actes, promettant, si ce Monsieur avait à souffrir à cause de moi, d'adoucir sa situation.

Agréez, monsieur le rédacteur, les sentiments de ma haute considération.

A. ALVARES DE RULL.

—On lit dans la *Patrie* :

Notre nouvel ambassadeur à Londres, M. le comte Philippe de Jarnac appartient à la famille de Rohan-Chabot; c'est le descendant du fameux Guy de Chabot, sire de Jarnac, dont le duel est demeuré célèbre.

M. de Jarnac a publié dans le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes* une remarquable étude sur Robert Peel, écrite d'après ses souvenirs personnels.

Sous Louis-Philippe, avec lequel il eut des relations intimes, il fut second, puis premier secrétaire à l'ambassade de Londres, qu'il dirigea à diverses reprises en l'absence de l'ambassadeur.

Il connut alors les hommes les plus éminents de l'Angleterre, notamment lord Palmerston, lord Aberdeen, Disraeli, Robert Peel.

M. de Jarnac est un orléaniste de l'école de M. Guizot. Comme notre nouvel ambassadeur à Londres n'est pas député, on peut être certain que des préoccupations politiques ne viendront pas le déranger dans ses fonctions diplomatiques.

—Nous avons dit hier qu'un agent de change de Bordeaux avait subitement disparu en laissant un déficit dans sa caisse; nous apprenons aujourd'hui que c'est, non pas un agent de change, mais le caissier de l'un des officiers ministériel près la Bourse de cette ville, qui a pris la fuite en emportant une somme de 200,000 fr.

MADAME RASPAIL.—Madame Raspail vient de mourir; la *Patrie* relate ainsi son enterrement :

L'enterrement civil de Mme Benjamin Raspail a eu lieu hier à Arcueil-Cachan.

Le convoi de première classe a quitté cette localité à onze heures et demie et s'est dirigé aussitôt vers Paris. A la porte d'Orléans, une certaine affluence de monde attendait l'arrivée du cortège funèbre. Le cercueil n'est entré à Paris qu'à deux heures. Quatre cents personnes environ accompagnaient le corps.

Le deuil était conduit par M. Eugène Raspail, cousin de la défunte, et par les deux beaux-frères de cette dernière. M. Benjamin Raspail suivait dans l'une des voitures de deuil. Une couronne d'immortelles et un bouquet de pensées avaient été déposés sur la bière. La plupart des assistants portaient une immortelle rouge à la boutonnière.

Le convoi est arrivé vers quatre heures au cimetière du Père-Lachaise.

M. Dupré a prononcé, sur la tombe, un discours où il a parlé à la fois des vertus de la défunte, des droits de l'homme et des devoirs du bon républicain.

—Un journal radical, dans un but que nous ne voulons pas apprécier, annonçait hier que M. le duc de Chartres allait poser sa candidature dans le département de l'Oise, en remplacement de M. Ulric Perrot; nous pouvons assurer que cette nouvelle est absolument sans fondement, et que M. le duc de Chartres, complètement absorbé par les devoirs de sa profession, ne songe nullement à échanger la vie militaire contre la vie politique.

—Un journal de Gênes, *Il Commercio*, annonce que cinq compagnies maritimes se syndiquent, avec l'appui de la Banque nationale et du Crédit mobilier, pour former une société puissante, qui prendra le nom de *Lloyd italien*. Le Levant, les Etats-Unis, le Brésil, le Rio-de-la-Plata seront les principales exploitées par cette Compagnie; elle annonce aussi un service direct de Gênes sur Calcutta, Bombay et les ports de l'Indo-Chine. On ne peut que souhaiter un légitime succès à ces tentatives; plus le commerce maritime d'une nation se développe, plus les intérêts généraux de tous les peuples y trouvent leur avantage.

—Le *Roussillon* rapporte qu'une petite émeute a eu lieu, le 17, dans la commune de la Tour-de-France. Un étranger de mine suspecte chantait, à une heure du matin, devant la porte d'un café, des chansons communardes devant un rassemblement assez considérable. Deux gendarmes d'Estagel, en tournée, voulurent arrêter l'auteur de cet attroupement, mais la foule se rua sur eux et les pressa tellement qu'ils furent obligés de faire usage de leurs armes; après une décharge, les agresseurs reculèrent et les gendarmes auraient pu arrêter un second individu qui s'était signalé parmi les plus furieux, quand une avalanche de pierres s'abattit sur leur tête, les obligeant à faire une nouvelle décharge. La foule alors se retira et cinq arrestations furent opérées. A la suite de ces faits, la justice s'est transportée à Latour.

Lille, 14 août.—Le parquet vient de donner des instructions aux commissaires des gares frontières pour saisir la brochure intitulée : *Evasion de Gambetta, Rochefort et Cie*, que l'on tenterait d'introduire en France.

Cette brochure obtient en ce moment un très grand succès à Bruxelles. Il faut espérer que les instructions du parquet seront plus rigoureusement suivies à cet égard qu'en ce qui concerne la *Lanterne* dont on vend les numéros presque publiquement dans les rue de Lille.

—Dédié aux musiciens cette appréciation très juste des nuances en musique faite par Halévy :

"Les *forte*, on les entend, les *piano* on les écoute!"

Meubles de salon, à $50 et audessus, chez Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

Le total des lots
S'élève à $70,400
A la loterie de la Louisiane.
Qu'on s'en souvienne!
Le total des lots
S'élève à $70,400
A la loterie de la Louisiane,
Qu'on s'en souvienne!
Tirage, samedi, 12 septembre.
Tirage, samedi, 12 septembre.

☞ Nous appelons l'attention du commerce et des capitalistes sur une vente qui doit avoir lieu le 8 courant par le ministère du shérif, de trois lots de terre, avec toutes les améliorations, compris en un ilet situé dans le Second District de cette ville, ayant une façade sur la Promenade Carondelet et sur la rue St-Pierre, [illegible]. V. B.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe de requiem sera chantée, samedi 5 du courant à 10 heures du matin, à l'église Ste-Marie, Carrollton, pour le repos de l'âme du défunt FRANÇOIS COURET. Recommandé par la famille Barrère. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe basse sera célébrée samedi prochain, 5 courant, à sept heures du matin, à l'église St-Augustin, pour le repos de l'âme de dame Vve LOUIS GASCHET DE L'ISLE. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa fille Mme Vve Chopard sont respectueusement invités à y assister.

[illegible]

Il est urgent que tous les membres soient présents.
5 sept. R. M. MARR, Président.

Comité Central de l'Etat.—Chaque ward de la ville de la Nouvelle-Orléans a le droit d'être un membre du Comité Central de l'Etat. Ceux des wards qui n'ont pas encore élu leurs membres sont priés de le faire immédiatement et de les accréditer auprès du Comité Central de l'Etat.
R. M. MARR,
Président de la Convention.

Ligue Blanche Protectrice du 2d district.—Il y aura une réunion spéciale de cette organisation, ce soir SAMEDI, à sept heures et demie, à la salle de la Parfaite Union, rue des Remparts, près St-Philippe, pour une élection et d'autres affaires importantes. Tous les membres sont priés d'être exacts.
Par ordre du président
JNO. GLYNN, Jr.
S. TOCA, Secrétaire pro tem.

Attention, Broom Rangers!—Une réunion du club aura lieu SAMEDI, 5 septembre 1874, à sept heures et demie du soir, au Jake's Hall, angle des rues Orléans et Royale. Les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Président,
J. F. DICK.
GASTON BONNAFON, Secrétaire.

Avis.

ESPÉRANT obtenir le généreux patronage accordé à feu mon prédécesseur, Alphonse Laine, j'annonce à mes amis et au public que j'ai transféré mon Bureau de CHARBON, pour le moment, au No 167 de la rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet.
HY. J. MONTAUNET, agent,
Successeur d'Alphonse Laine, agent.

Aux résidents français.

Les Français de la Nouvelle-Orléans sont invités à se réunir au club des Elites, 62 rue St-Louis, à l'effet de nommer un comité chargé de faire les démarches légales pour obtenir la punition du ou des coupables dans l'assassinat de Bourdeassy.

La réunion aura lieu samedi prochain à 7 1/2 heures du soir, au local du club des Elites, 62 rue St-Louis, entre Chartres et Passage de la Bourse.
A. GERARD,
Chairman.

Bourse de l'Hotel St-Charles.

Au rez-de-chaussée de l'Hotel St-Charles.

LE propriétaire de cet établissement informe ses amis et le public que sa buvette sera rouverte

Samedi matin, 5 septembre.

Il l'a fait complètement réparer et y a introduit beaucoup d'améliorations. Il espère se voir au patronage que le généreux public dont il a été honoré jusqu'à ce jour.
R. W. ARBO, Directeur. CHAS. LACOUME, Propriétaire.

BERCIER & DE SMET,
No 5 rue Tchoupitoulas.
Vins, Eaux-de-Vie, Bières, &c.
100 barriques Vin-Médoc O. B. [illegible]
[illegible]
A vendre par BERCIER & DE SMET, No 5 rue Tchoupitoulas.

La Compagnie de Meubles de Mitchell & Rommelsberg.
Au No 103 de la rue du Camp, coin Poydras.
Etant décidé à écouler tout notre immense stock de meubles avant tôt que possible, et à nous retirer de ce genre de commerce à la Nouvelle-Orléans, nous invitons cordialement nos amis, les marchands et toutes les personnes qui ont besoin de meubles, de venir examiner, avant de faire leurs achats ailleurs, le plus beau et le plus complet assortiment qui ait jamais été offert à la Nlle Orléans.
Nous sommes persuadés de pouvoir offrir, sous le rapport du prix et de la qualité, des avantages qu'on n'obtiendrait nulle part ailleurs.
GEORGE MITCHELL, Agent.

Nourrice.
UNE française ayant un enfant de huit mois désire entrer comme nourrice dans une famille, en ville ou à la campagne. S'adresser par lettre à "Nourrice", bureau de l'Abeille.

Avis.
LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il ouvrira un SALON D'HUITRES, le 5 du courant, au rez-de-chaussée de l'Hotel St-Charles. Les amateurs y trouveront constamment les meilleurs huîtres du marché.
G. W. BOURGES.

Trouvée
UNE clé de passe-partout en coffre-fort. S'adresser au bureau de l'Abeille.

Hôtels, Restaurants, &c.

HOTEL DE L'EUROPE, A Biloxi.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement où l'on y trouvera, à des prix modérés, tout le confort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans.

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15.....RUE ROYALE.....
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les Mariages, etc.
Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.
Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Pension Privée d'Orléans.
C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" tenu maintenant par P. LABERNE, sous le titre ci-dessus, au No 123 de la rue de Chartres.—Pension à $6 par semaine; chambres presque gratuites pour les pensionnaires. [illegible]—SOIRÉES MUSICALES trois fois par semaine.—Bon air, bon service et bonne société. BAIN GRATUIT.

A vendre ou à Louer.
Présentement,
UNE petite maison située rue des Remparts No 310, très convenable pour une famille. S'adresser 39 rue des [illegible].

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de St-Louis et de Chicago.
Compagnie du grand chemin de fer de la N. O. de Jackson et du Nord. Compagnie du chemin de fer central du Mississippi.
(consolidées.)
AU PUBLIC
LE TRAIN, D'EXCURSION RÉGULIER DU DIMANCHE MATIN
—DU—
Grand chemin de fer de Jackson
Part de la gare, au pied de la rue Calliope, à 7 heures du matin et il est de retour à 10 heures et demie du soir.
Prix du passage—aller et retour—
(Les billets ne sont bons pour le retour que le jour où ils sont vendus.)
Kenner, La Branch, Frenier, Manchac, Ponchatoula, Hammond, Tickfaw, So. Car Works, Independence, Amite, Arcola, Tangipahoa, Osyka, Union Landing, Carter Hill, Chatawa, Magnolia, Summit, McComb City [illegible]
E. D. FROST, Directeur général.
E. S. CAREY, agent général.

Le Théâtre du Globe,
Au coin des rues Baronne et Perdido.
J. Kittredge.......Locataire et directeur,
s'ouvrira LUNDI, 12 octobre 1874.
LA TROUPE SERA DE PREMIER ORDRE.
LES PRIX SONT POPULAIRES.
[illegible]

INSTITUTIONS.

Collège Commercial de ST-STANISLAS.
Baie St-Louis, Mississippi.
LA Vingtième session de cette Institution commencera le 14 septembre. [illegible]
Frère GABRIEL.

INSTITUTION D'AQUIN.
Au No [illegible] du chemin du Bayou, près Claiborne.
Mlle M. FITZGERALD, Principale.
[illegible]

Institution Commerciale et Classique,
Pour les jeunes garçons âgés de plus de 6 ans.
M. H. KUSSNER, Principal.
[illegible]

INSTITUTION DUREL,
91.........rue Bourgogne.........91
RE-OUVERTURE DES CLASSES, MARDI 1er SEPTEMBRE.

JEFFERSON ACADEMY
Au No. 48 de la rue Bourbon,
Entre les rues Bienville et Douane,
—DIRIGÉ PAR—
G. J. LORD.
La session de 1874-75 de cette institution commencera le MARDI, 1er septembre. [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS Pour les Demoiselles,
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de Mmes RAVILLEBEUVRE et DERON,
No [illegible], rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
La réouverture des classes aura lieu MARDI, 1er septembre 1874. [illegible]

Cartes à jouer.
UN grand stock composé de STEAM BOATS, PROPELLERS, GENL JACKSON, GRAND MONGOL, Variétés de modèles. Également—HARTS, ROUND CORNERS, CARTES DE CLUBS. Aux prix de fabrique.
SEYMOUR & STEVENS,
Aux Nos [illegible] de la rue de la Commune.

CHARBON. CHARBON.
W. G. COYLE & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel,
Bureau, No. 131 de la rue Gravier.
Dépôts : coin Julia et Water, Race et Levée.

MUSIQUES ET INSTRUMENTS
Messieurs F. Charpaux & Cie.,
9......RUE ROYALE......9
ONT l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans qu'à l'ouverture de la saison d'automne, leur stock de musiques, de pianos et de tous autres instruments, sera considérablement augmenté d'objets importés et américains, [illegible].

Changement de Domicile.
L'ANCIENNE maison A. Pérer a transféré son magasin de PIANOS du No 98, rue Royale, aux Nos 250 et 252, de la même rue. [illegible]

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
[illegible]
E. BENTON.

☞ En prix ($10.) DIX DOLLARS par tonneau, pour de la bonne graine de coton, livrée sur la Levée de cette ville, [illegible].
UNION OIL COMPANY,
BIENVILLE OIL WORKS CO.,
LOUISIANA OIL COMPANY,
A. A. MAGINNIS SONS.

Frédéric Sahuqué,
Dentiste de la Faculté de Paris.
CONFECTIONNE des Dentiers en [illegible]
S'adresser rue Amour No 61, entre Union et Français.

Il n'y a plus de vilaines femmes avec de belles dents.

Dr EUGENE E. SOUCHON,
[illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.
No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.
[illegible]

MAGASIN DE CHAUSSURES,
Coin Bourbon et Douane.
P. SANGUINI, Propriétaire.
[illegible]

M. CHS. GAULON,
COAL. COAL.
Marchand de charbon de Pittsburg de première qualité, [illegible]

Aux Familles.
Exercices Gymnastiques.—[illegible]
HARRY HAMMERSLEY,
Maître d'armes et directeur.

A. Billet & Co.,
[illegible]

N'ASSUREZ PAS VOTRE VIE AVANT DE CONNAITRE les AVANTAGES qu'offre notre COMPAGNIE LOCALE LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY

Qui vous donne tout ce que la sureté lui permet de vous donner.

PAS D'AUGMENTATION de primes.

Pas de retrait d'agences.

Une compagnie établie parmi nous et dirigée par les principaux négociants de la Nlle-Orléans.

SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBINS, Directeur d'agences.
LUCIUS Mc ADAM, Greffier.

CONSEIL DE DIRECTION.

E. J. HART, W. S. PIKE, JOHN I. ADAMS, E. A. TYLER, HENRY ABRAHAM, JOHN HENDERSON, A. THOMSON, S. B. NEWMAN, ALEX. MARKS, EMORY CLAPP, J. B. LALLANDE, B. R. BRIGGS, JAS. I. DAY, CHAS. CHAFFE, J. B. CAMORS, GEO. A. FOSDICK, E. H. FAIRCHILD, W. P. HARPER, W. B. SCHMIDT, DAVID WALLACE, R. T. WALSHE, J. J. VOSS, E. FESHLEMAN, J. W. STONE.

Liste de polices PAYÉES DE MAI, 1866, A AOUT, 1874.

NLLE-ORLÉANS.

Noms.	Montants.
ELIJAH PEALE	[illegible]
A. BOURSET	10,000
TURIAF DUPRE	7,000
HANNIBAL H. HAMMOND	1,000
C. H. SLOCOMB	5,000
ED. BARNETT	5,000
THOMAS BLOIS	10,000
W. C. D. VAUGHT	10,000
JAMES McQUOID	10,000
E. TUREAUD	10,000
E. MARSH DENMAN	5,000
AUGUSTE CANDIDE	10,000
F. E. BERNARD	10,000
M. SOULLEMET	5,000
S. G. FERGUSSON	10,000
A. R. DELAVIGNE	10,000
J. B. BERTIN	10,000
PATRICK BLAKE	5,000
FRANK W. SEYMOUR	5,000
EDWARD MONTGOMERY	5,000
J. DUNSHIE	3,000
A. W. BOSCROSS	[illegible]

LOUISIANE. — MISSISSIPPI. — TEXAS. — CAROLINE DU SUD. — ALABAMA. [illegible]

On demande, en ville et à la campagne des agents actifs avec lesquels il sera conclu des arrangements très avantageux. S'adresser au LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE CO., au coin des rues Carondelet et Gravier Nlle-Orléans.

AUX FAMILLES.

LES soussignés signalent respectueusement à l'attention du public le fait qu'ils ont l'intention d'ouvrir, le 1er septembre 1874, une ECOLE SUPERIEURE se rattachant à leur ECOLE DE GARÇONS; ils mettront ainsi les élèves à même d'achever leurs études dans une institution locale, à des conditions fort modérées. [illegible]

LES DIRECTEURS DES ECOLES ALLEMANDES-AMÉRICAINES.
Nouvelle-Orléans, 27 août 1874.

Assessements de Ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
DÉPARTEMENT DES ASSESSEMENTS,
Hôtel de Ville, Salle 12,
Nlle-Orléans, Lne., 18 août 1874.
[illegible]
H. F. STURCKEN, Administrateur.

Avis aux contribuables.
Bureaux du Board d'Assesseurs de l'Etat, 10 rue Carondelet,
Nlle-Orléans, 1er Août 1874.
AVIS est donné aux contribuables de la ville de la Nlle-Orléans que les assessements de l'Etat pour l'année 1874 sont achevés [illegible]
WILLIAM H. DECKER,
Président du Board d'Assesseurs d'Etat.

BARNETT & CAMMACK,
COURTIERS.
22........RUE CARONDELET........22
Achètent et vendent :
BONDS, ACTIONS, GAGES,
Valeurs de Ville et d'Etat.
[illegible]

Demande.
[illegible]

MORRISON & WOODWARD
Fabricants, Agents et Négociants [illegible]
[illegible]

L'HUILE D'ASSURANCE.

L'HUILE D'ASSURANCE

[illegible]

Elle ne fait pas explosion et ne s'allume pas dans une lampe.

On peut l'employer, en toute sureté dans une lampe à huile kérosène ou de charbon, sans changer de bec.

[illegible]

ELLE NE PRÉSENTE AUCUN DANGER, MÊME ENTRE DES MAINS INHABILES, SI UNE LAMPE PLEINE DE CETTE HUILE EST RENVERSÉE OU TOMBE, LA LUMIÈRE EN EST ÉTEINTE IMMÉDIATEMENT, CAR L'HUILE EST D'UNE GRANDE DENSITÉ ET NON INFLAMMABLE.

[illegible]

S. S. HERRICK, D. M.

C. B. WHITE, D. M.

I. L. CRAWCOUR, D. M.

Cinquante Cents le Gallon.

[illegible]

Wm. E. JERVEY,
SURINTENDANT,
Nos 95 et 97 de la rue Gravier.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.
[illegible]
THOMAS LYNNE.

AVIS.
[illegible]

J. BALLESTER,
[illegible]